

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 33
le 21 septembre 1983

| | |
|--|---|
| Des œufs de hareng au Japon : un marché tout en nuances | 1 |
| Le Canada aide les victimes de la guerre en Iraq et en Iran | 2 |
| Un héritage inestimable | 3 |
| Établissement d'un laboratoire canadien de recherche à Richardson | 3 |
| Aide humanitaire à Sri Lanka | 3 |
| Le Canada encourage les initiatives de paix en Amérique centrale | 4 |
| Construction d'aéroports au Nouveau-Québec | 4 |
| Mer en laboratoire reconstituée grâce à un « batteur à houle » | 5 |
| Attaque soviétique contre un avion commercial sud-coréen | 5 |
| Des cartes d'identité seront distribuées aux frontières | 5 |
| Création d'un prix annuel pour la recherche scientifique sur le Nord | 6 |
| Le centenaire de la découverte du nickel à Sudbury | 6 |
| La chronique des arts | 7 |
| Le concours d'œuvres dramatiques de Radio-Canada | 8 |
| Le robot au service de tous... .. | 8 |
| Nouvelles brèves | 8 |

Des œufs de hareng au Japon : un marché tout en nuances

Les œufs de hareng constituent un mets délicat et fort recherché des Japonais. Pour les pêcheurs de la côte ouest du Canada, ils représentent une industrie qui se chiffre à plusieurs millions de dollars.

Chaque année, à des dates soigneusement déterminées, des centaines de bateaux de pêche se rassemblent dans certains secteurs bien précis au large des côtes de la Colombie-Britannique. Chacun d'eux attend le signal d'ouverture annuelle de la pêche aux œufs de hareng, lequel sera donné par les représentants du ministère des Pêches et des Océans. Suivant les années, la pêche peut durer trente minutes seulement, ou se prolonger toute une semaine.

Quand le signal est donné, tous les pêcheurs semblent se ruer d'un même élan sur le poisson. Il importe de capturer les femelles au bon moment, lorsque les œufs qu'elles portent sont presque

prêts à être pondus; il va de soi que les mâles et les femelles sont capturés sans distinction.

Un autre signal retentit quand les représentants du ministère jugent que les prises sont suffisantes et la pêche doit cesser immédiatement. Les règlements régissant cette industrie sont d'ailleurs si sévères qu'un pêcheur qui ne s'arrête pas au signal est passible d'une amende ou d'une sanction.

Le contrôle strict qu'exerce le gouvernement sur la pêche aux œufs de hareng vise à assurer la reproduction de l'espèce. En effet, pour que la population de harengs se maintienne, il importe qu'un certain nombre d'œufs éclosent et que les jeunes poissons parviennent à maturité. Bien sûr, la nature a prévu un excédent considérable par rapport au nombre d'œufs nécessaires pour la propagation de l'espèce, mais il convient de respecter

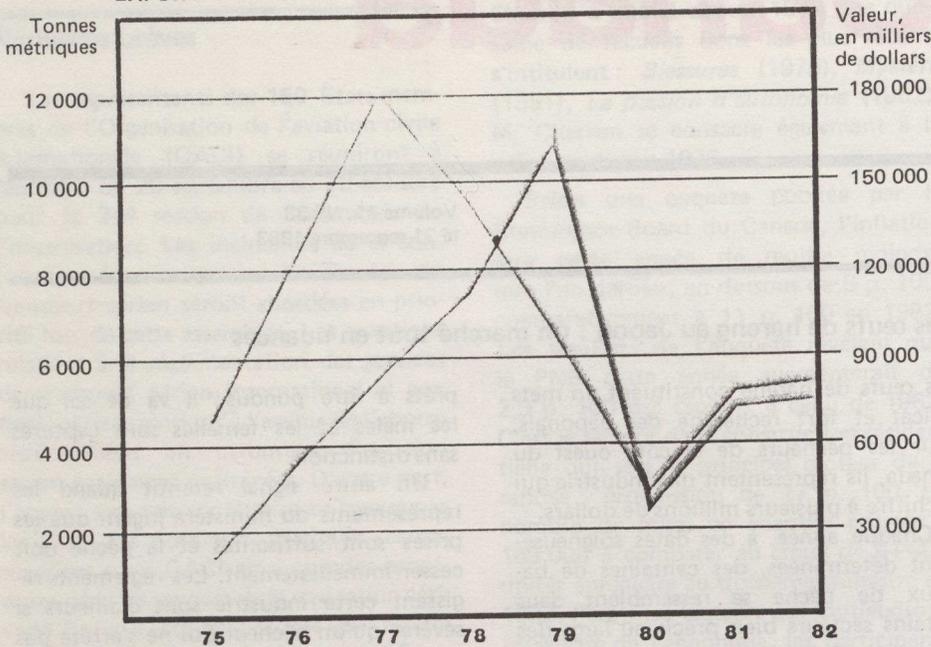


Le nishin peut être consommé frais et accompagné d'une sauce soya.



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

EXPORTATION D'ŒUFS DE HARENG AU JAPON



certaines limites si l'on veut éviter un dépeuplement qui forcerait le Canada à interdire la pêche au hareng, comme cela s'est produit dans certaines parties du monde.

Le ministère des Pêches et des Océans surveille avec soin la quantité et la maturité des populations de harengs. Dans chacun des secteurs de pêche, la capture des poissons n'est permise qu'au moment où les œufs atteignent leur degré de qualité maximale, seulement pendant une période limitée, de sorte que la prise ne dépasse pas les normes établies par les spécialistes pour le maintien de la population. Voilà qui explique la ruée à laquelle on assiste pendant la brève période où la pêche est ouverte.



Une assiette de nishin frais servi avec des légumes.

Il arrive parfois que celle-ci ne dure que quelques minutes. Cependant, la valeur de la prise est telle que des nuées de bateaux se rassemblent pour l'événement. Certains peuvent prendre en moins d'une heure jusqu'à 50 tonnes de poisson et ramener au port une récolte dont la valeur peut atteindre 200 000 \$.

Les pêcheurs participent donc à une vraie course pour répondre à la demande d'un marché lucratif et tirer profit d'un produit considéré depuis fort longtemps, au Japon, comme un mets des plus raffinés.

Les œufs de hareng (ou *nishin*, en japonais) constituent un plat que consomment les Nippons, à l'occasion du jour de l'An. Tout comme la dinde de Noël au Canada, ils font partie intégrante de cette saison de réjouissances. En outre, selon une tradition très répandue, le *nishin* symbolise la chance et la fertilité; aussi, est-ce un cadeau particulièrement apprécié pendant la période des Fêtes.

Néanmoins, il n'est pas question de s'approvisionner n'importe où. En effet, si on retrouve la même espèce de hareng dans plusieurs parties du monde, on a constaté que seules certaines populations de poissons peuvent fournir aux palais délicats des gourmets japonais cette friandise savoureuse et croquante dont ils raffolent.

Or, les populations vivant au large des côtes de la Colombie-Britannique se sont révélées entièrement satisfaisantes et, en 1970, la British Columbia Packers a réalisé sa première vente, en employant des techniques de traitement et de maîtrise de la qualité fournies par

des clients japonais pleins d'espoir.

Par la suite, cette exportation s'est accrue, si bien qu'une véritable industrie a pris naissance sur les côtes de la Colombie-Britannique à mesure que le Japon levait les restrictions touchant l'importation d'œufs de hareng. Devenue fort lucrative, cette nouvelle industrie a rapporté au Canada, en 1982, des revenus de plus de 75 millions de dollars.

L'exportation d'œufs de hareng au Japon constitue l'une des petites industries canadiennes les plus originales et les plus lucratives.

Le Canada continue à offrir un produit jugé excellent, grâce à la qualité du poisson de la Colombie-Britannique et à la collaboration technique entre nos exportateurs et leurs clients japonais.

Commerce Canada, juin 1983.

Le Canada aide les victimes de la guerre en Iraq et en Iran

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé, le 26 août, que le Canada octroierait une subvention de 400 000 \$ pour aider les victimes de la guerre entre l'Iraq et l'Iran. Les fonds, administrés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), seront versés dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire international (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Depuis l'éclatement de la guerre entre l'Iraq et l'Iran en septembre 1980, le CICR a offert des secours et de la protection à toutes les victimes du conflit, tout en faisant fonction d'intermédiaire neutre entre les deux belligérants. L'organisme a effectué une centaine de visites à des prisonniers de guerre, inscrit quelque 34 000 prisonniers à des fins de protection et de recherche, organisé l'échange de plus de 700 000 messages entre les membres des familles et rapatrié environ 200 prisonniers. Il a en outre apporté une aide médicale à des prisonniers de guerre et à des civils déplacés, distribué des vêtements, des nécessaires de couture ainsi que des articles d'hygiène personnelle à des prisonniers de guerre. Il a aussi fourni des couvertures, de la nourriture, des médicaments et de l'équipement médical de base à des dispensaires destinés à des milliers de civils déplacés.

Cette subvention porte à 800 000 \$ le total des contributions du Canada depuis le début du conflit.

Un héritage inestimable

L'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) vient de se porter acquéreur de la collection tant convoitée de Robert-Lionel Séguin. Composée de milliers de pièces évoquant le passé québécois, cette collection est un héritage inestimable.

« Avec l'acquisition de la collection de Robert-Lionel Séguin, Trois-Rivières a désormais une responsabilité nationale », affirme le recteur de l'université du Québec à Trois-Rivières, M. Louis-Edmond Hamelin.

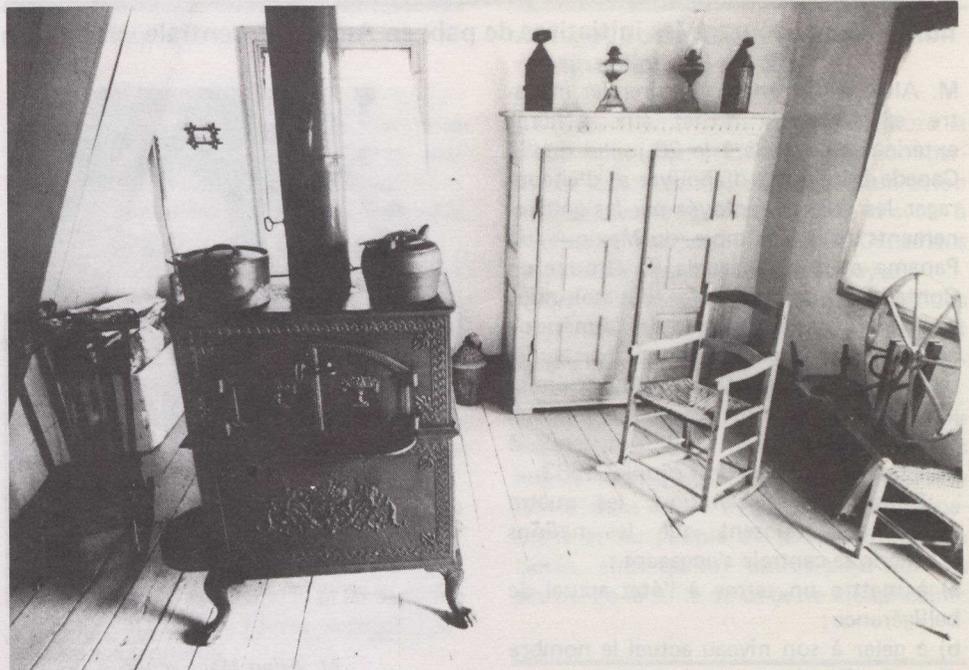
« Cette richesse de notre patrimoine national, que Robert-Lionel Séguin a mis toute une vie à amasser dans les campagnes du Québec, arrivera à la fin de 1983 ».

Plus de 20 000 pièces retracent le patrimoine québécois à travers des objets de tous les jours, des documents, des pièces d'artisanat, bref toute l'histoire de la vie paysanne. Il faudra un catalogue complet et une recherche élaborée pour bien faire comprendre la valeur de la collection Robert-Lionel Séguin.

De plus, l'idée d'aménager un petit hameau près du vieux moulin sur le campus de l'université ajoute encore à la fierté des Trifluviens.

Combien d'entre nous savent ce qu'est un « marche-à-terre »? Cet objet, qui a la forme d'une très grande roue et que poussaient les bœufs pour faire marcher le moulin à farine, sera exposé dans le hameau que M. Hamelin voudrait que l'on nomme « Ancien Québec ».

De plus, on fera venir dans la région



CANAPRESS Photo Service

L'université du Québec à Trois-Rivières vient d'acquérir ces objets d'un autre siècle et qui faisaient partie de la collection Séguin.

une « baraque » que Séguin a su bien conserver. C'est en fait une grange bâtie sur pilotis, à toit ouvrant, dans laquelle on entassait le foin de mer. Elle sera installée près du vieux moulin qui paraissait jusqu'à maintenant un peu isolé, près d'une grande voie de circulation.

Richesse inestimable

« Une richesse inestimable », se plaisent à dire les ethnologues; M. Hamelin, pour sa part, se vante qu'une évaluation sérieuse

donne à cette collection unique une valeur de trois millions de dollars.

Robert-Lionel Séguin voulait que sa collection reste entre les mains des Québécois. Son épouse, fidèle à sa volonté, a donc confié à l'UQTR le consciencieux travail de son mari.

Trois-Rivières aura donc son « Ancien Québec », son pavillon de l'ethnologie et une responsabilité nationale, souligne M. Hamelin. Une fierté locale qui commence en cette 350^e année.

Établissement d'un laboratoire canadien de recherche à Richardson

Northern Telecom Limitée a annoncé, le 22 août, que BNR Inc., filiale américaine de Recherches Bell-Northern Limitée, établira un laboratoire à Richardson (Texas). Ce laboratoire effectuera de la recherche axée sur le marché des sociétés exploitantes de réseaux spécialisés et des sociétés de vente de lignes et sur le marché des réseaux privés.

Le groupe de systèmes de télématique intégrés de Northern Telecom et sa division de réseaux des sociétés exploitantes ont leurs bureaux à Richardson. Le nouveau laboratoire emploiera initialement quelque 150 personnes, pour la plupart détachées des services de mise au point de réseaux de Northern Telecom à Richardson. L'effectif du laboratoire devrait plus que doubler d'ici deux ans.

L'activité principale du laboratoire portera sur la mise au point de fonc-

tions pour l'autocommutateur numérique DMS-250 et pour le système de radio mobile cellulaire Enterprise.

Le nouveau laboratoire s'insère dans le cadre d'un programme de Northern Telecom visant à disposer de facilités de recherche reliées plus directement aux grands marchés en développement.

Recherches Bell-Northern (RBN), dont relève BNR Inc., est le plus important organisme privé de recherche industrielle du Canada.

Northern Telecom Limitée est le deuxième concepteur et fabricant de matériel de télécommunications en Amérique du Nord. L'entreprise est également un important fournisseur de systèmes de télématique intégrés. En 1982, son chiffre d'affaires s'élevait à plus de trois milliards de dollars. Elle emploie plus de 36 000 salariés à l'échelle mondiale et exploite

49 usines au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en République d'Irlande, en Malaisie et au Brésil. Ses actions sont cotées aux Bourses de Montréal, New York, Toronto et Vancouver.

Aide humanitaire à Sri Lanka

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé, le 15 août, que le Canada ferait don de 60 000 \$ pour contribuer aux secours d'urgence organisés à Sri Lanka. Il s'agit d'une première mesure prise en réponse à l'appel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (LSCR) en faveur des victimes de désordres civils dans ce pays; la somme en question sera versée par le biais du Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le Canada encourage les initiatives de paix en Amérique centrale

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré le 29 juillet que le Canada continuait d'appuyer et d'encourager les efforts déployés par les gouvernements de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela (le Groupe de Contadora) pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes de l'Amérique centrale. Le Canada se réjouit particulièrement de la déclaration commune émise par les présidents de ces quatre pays au terme de la réunion qu'ils ont tenue à Cancun, au Mexique, le 17 juillet 1983.

Dans cette déclaration, les quatre présidents proposent que les nations d'Amérique centrale s'engagent :

- a) à mettre un terme à l'état actuel de belligérance;
- b) à geler à son niveau actuel le nombre d'armes offensives;
- c) à amorcer des négociations en vue d'accords qui limiteraient et réduiraient les inventaires actuels d'armements et à développer des mécanismes de supervision adéquats;
- d) à interdire l'installation de bases militaires étrangères sur leurs territoires;
- e) à donner préavis de tout mouvement de troupes près des frontières internationales lorsque l'importance de ces mouvements dépasse des limites précédemment convenues;
- f) à prévoir des patrouilles frontalières mixtes ou une supervision internationale des frontières par des groupes d'observateurs choisis aux termes d'accords mutuels entre les parties intéressées;
- g) à établir des commissions de sécurité conjointes afin de prévenir ou de résoudre les incidents frontaliers;
- h) à établir des mécanismes de contrôle interne afin d'empêcher le trafic d'armes d'un pays à un autre;
- i) à éviter toute déclaration et toute action susceptibles de nuire à l'instauration du climat de confiance politique nécessaire à un règlement pacifique des problèmes;
- j) à coordonner les réseaux de communication directe entre les gouvernements intéressés afin de prévenir les conflits armés et de créer une atmosphère de confiance politique mutuelle.

Les quatre présidents ont également demandé instamment que les mesures susmentionnées s'accompagnent d'efforts sérieux pour renforcer les institutions démocratiques, garantir le respect des droits de la personne et encourager le



M. Allan MacEachen

pluralisme politique, la participation des divers courants d'opinion au processus politique et la pleine participation de tous les citoyens à la vie politique de ces pays. Ils ont également souligné l'importance de résoudre les problèmes du sous-développement économique, qui sont la cause de nombreux conflits dans la région, de renforcer les mécanismes de coopération économique, d'accroître le commerce régional et de faciliter l'accès aux marchés mondiaux.

M. MacEachen a souligné que les propositions des quatre présidents, si elles étaient adoptées par les gouvernements concernés d'Amérique centrale, constitueraient un pas décisif vers la paix dans cette région. Il a émis l'espoir de voir les gouvernements des pays d'Amérique centrale accueillir favorablement ces initiatives.

À cet égard, il a rappelé que la déclaration politique en six points faite le 19 juillet par le commandant Daniel Ortega, coordinateur de la Junte du Nicaragua, représentait également un geste positif et encourageant de la part de ce pays dans l'amorce d'un dialogue constructif en vue de la paix. M. Ortega a proposé un pacte de non-agression entre le Nicaragua et le Honduras, l'interdiction à toutes les nations de fournir des armes aux forces combattantes au Salvador, l'interdiction de toute aide et de toute formation militaires étrangères en Amérique centrale, le respect du principe d'autodétermination et la non-intervention dans les affaires intérieures des pays d'Amérique centrale, un terme à l'agression et à la discrimina-

tion économique, et l'interdiction des bases étrangères et des exercices militaires effectués en conjonction avec des troupes étrangères en Amérique centrale.

M. MacEachen a exprimé le vœu que ressorte de la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays du Groupe de Contadora et d'Amérique centrale, qui doit avoir lieu prochainement, un consensus sur un plan de paix qui retiendrait le plus grand nombre possible des aspects positifs que contiennent les différentes propositions présentées jusqu'ici.

M. MacEachen a indiqué qu'en transmettant le texte de la Déclaration de Cancun au premier ministre du Canada les présidents de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela ont exprimé leur sincère gratitude pour le soutien que le premier ministre et le gouvernement du Canada ont toujours accordé aux efforts du Groupe de Contadora. Le Canada continuera à soutenir et à encourager le groupe et il sera prêt à accorder son aide si on la lui demande.

Construction d'aéroports au Nouveau-Québec

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, a annoncé le 28 juillet, au nom du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, la construction de trois aéroports en territoire cri, à Fort-Rupert, à Wemindgi et à Eastmain, au Nouveau-Québec.

Après l'achèvement des travaux de construction, le conseil de bande de chacune de ces localités se verra allouer un marché de services de Transports Canada pour l'exploitation et l'entretien des aéroports. Il est prévu que le personnel nécessaire sera embauché sur place par les conseils de bande.

Transports Canada assurera la direction des travaux de construction qui débiteront dès cette année, pour se terminer en 1986. Le ministère élaborera également un programme de formation des autochtones dans le domaine des opérations aéroportuaires.

« Le ministère des Transports et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien sont pleinement conscients de leurs responsabilités envers les communautés cri du Nouveau-Québec et sont heureux de collaborer avec elles, principalement en matière de transport aérien », a indiqué M. Munro. Ces projets leur fourniront pour la première fois l'infrastructure aéroportuaire essentielle à leur développement économique et social.

Mer en laboratoire reconstituée grâce à un « batteur à houle »

Chaque année, on dépense, dans le monde entier, des millions de dollars pour réparer les dégâts causés aux constructions maritimes par les forces considérables que libèrent les océans. D'autre part, on tente d'élucider le mystère qui a fait basculer une plate-forme de forage comme l'Ocean Ranger.

Or, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Charles Lapointe, vient de présenter une nouvelle invention canadienne qui permettrait de construire des structures maritimes plus sécuritaires et plus efficaces.

Il s'agit d'un batteur à houle qui permet de reproduire à échelle réduite, dans des bassins spécialement aménagés, les conditions que doivent affronter tous les bateaux, les plates-formes, les brise-lames et les quais.

Cet appareil est un prototype de « deuxième génération », mis au point par la Davis Engineering Limitée d'Ottawa, sous licence du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

M. Earl Dudgeon, directeur de la division de génie mécanique du CNRC, a déclaré, au cours de la cérémonie de présentation, qu'il s'agit d'un appareil « unique au monde », qui place la technologie canadienne au premier

rang, dans le domaine.

Le nouvel appareil est composé d'une série de poutres métalliques, placées côte à côte, qui peuvent être actionnées individuellement, sous le contrôle d'un ordinateur.

Le nouveau batteur produit des vagues multidirectionnelles, afin d'obtenir le plus fidèlement possible les conditions qui surviennent durant les tempêtes.

Le prototype est composé de trois segments, chacun actionné par un appareil hydraulique qui effectue une poussée d'environ 2,5 tonnes.

Le prototype de batteur à houle a aussi été mis au point avec la collaboration d'une entreprise américaine spécialisée dans ce domaine, la MTS Systems Corporation, qui a fourni surtout l'expertise électronique.

En novembre, le CNRC envisage d'accorder un contrat d'environ quatre millions de dollars pour installer une centaine de segments de ce genre autour du bassin de son laboratoire d'Ottawa, ainsi que 200 segments au bassin de l'Institut de recherches maritimes et des navires arctiques à Saint-Jean (Terre-Neuve).

Extrait d'un article de Pierre Ouimet publié dans *Le Droit* du 17 août.

Attaque soviétique contre un avion commercial sud-coréen

Le gouvernement du Canada déplore la destruction d'un avion des lignes commerciales sud-coréennes abattu par un avion militaire soviétique et regrette d'avoir à confirmer des pertes de vie de Canadiens et de civils de plusieurs autres pays.

De tels actes constituent des violations flagrantes et inadmissibles des normes et pratiques de l'aviation civile internationale et du droit international.

Le gouvernement du Canada désire exprimer ses plus sincères condoléances aux familles des Canadiens qui ont perdu la vie dans cette tragédie, au gouvernement et au peuple de la République de Corée, ainsi qu'aux autres pays qui ont souffert à la suite de ce geste inexplicable.

Des cartes d'identité seront distribuées aux frontières

Les douaniers canadiens appliqueront, au cours des deux prochains mois, une nouvelle méthode destinée à filtrer l'immigration illégale au Canada.

Au cours de cette période, tous les visiteurs qui traverseront les frontières canadiennes, y compris les Américains, se verront remettre une carte d'identification à la douane.

En vertu de ce programme, entrant en vigueur le 1^{er} septembre, tous les visiteurs, et les Canadiens qui reviendront au pays, devront répondre à un questionnaire avant de passer la douane. Les visiteurs qui ne sont pas d'origine canadienne devront préciser l'endroit de leur résidence.

M. Laureano Leone, président du Conseil des organisations ethno-culturelles nationales, a admis pour sa part que les immigrants illégaux sont si nombreux qu'ils représentent un problème grave.

Le formulaire d'information rempli par le visiteur à la douane permettra aux autorités d'émettre une carte d'identité à cette personne, carte qu'elle remettra à la douane en quittant le Canada. Toute carte qui ne sera pas retournée aux douaniers déclencherà des recherches.

Cette nouvelle méthode permettra au moins à l'Immigration de savoir exactement quels sont les visiteurs qui ne quittent plus le Canada après y être entrés et d'en situer le nombre approximatif.

Si l'expérience s'avère un succès, elle pourrait être adoptée de façon permanente.



Actionnées vers l'avant, les trois poutres métalliques du batteur à houle créent des vagues qui peuvent simuler, à échelle réduite, une tempête en mer et aider les ingénieurs à concevoir des bateaux ou des quais plus solides.

Création d'un prix annuel pour la recherche scientifique sur le Nord

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, a annoncé, le 28 juillet, la création d'un prix annuel de la recherche scientifique sur le Nord, et ce, afin de marquer le centenaire de la Première année polaire internationale. Ce prix, qui comprend la remise d'une médaille et d'une somme de 5 000 \$, sera décerné à des spécialistes du Nord pour souligner leur contribution personnelle dans le domaine scientifique.

Un comité indépendant de cinq membres sera chargé de trouver chaque année d'éventuels candidats, d'étudier leur dossier et de recommander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien le nom du lauréat. Les membres du comité seront choisis parmi les spécialistes travaillant à élargir les connaissances à la fois sur les autochtones, leur culture et leurs préoccupations, et sur l'évolution sociale et l'expansion économique des régions situées au nord du 60^e parallèle. Les habitants du Nord seront également représentés au comité.

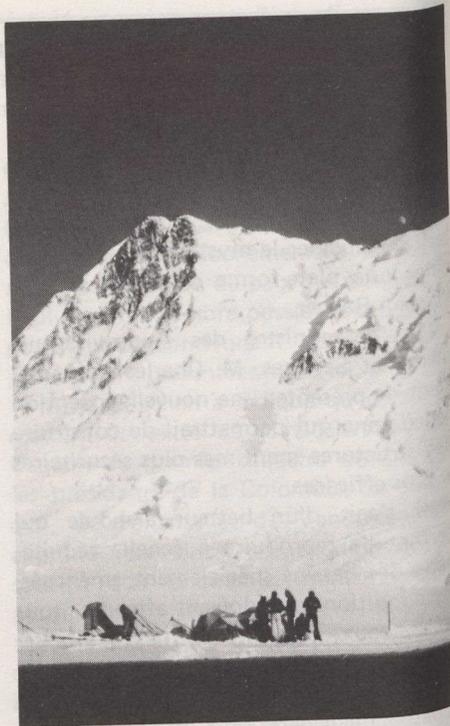
Lors d'une allocution prononcée dans le cadre de la Troisième conférence circumpolaire inuit tenue à Frobisher Bay, M. Munro a rappelé aux délégués l'importance de la Première année polaire internationale qui eut lieu d'août 1882 à septembre 1883.

En effet, 15 expéditions, parrainées par 11 nations, se rendirent dans des régions

de l'Arctique et de l'Antarctique pour y faire une série minutieusement organisée d'observations simultanées des aurores boréales, du magnétisme, de la météorologie, des courants telluriques, des températures au sol, du comportement des marées, de l'électricité dans l'atmosphère et de calculs de points géodésiques. Ce programme comportait, de plus, diverses études de géologie, d'océanographie et d'histoire naturelle. Ces travaux furent complétés par d'autres observations faites à 35 observatoires connus situés dans 20 pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, ainsi qu'à une douzaine de stations spéciales installées dans les régions subpolaires, et par les premières observations synoptiques de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud.

La planification et l'organisation de cette tâche gigantesque, ainsi que la publication rapide et la diffusion de ses résultats, jeta une lumière tout à fait nouvelle sur la science en tant qu'activité internationale.

Sur le plan scientifique, l'Année polaire internationale connut un immense succès. Pour la première fois, on eut une idée plus précise de l'importance et de la vitesse de déplacement des crêtes et des creux, de la configuration planétaire des fluctuations du champ magnétique, de la répartition et du synchronisme des aurores boréales et de l'asymétrie géo-



Une expédition canadienne s'installe et se prépare à faire de la recherche au nord du 60^e parallèle.

physique des hémisphères Nord et Sud. Une année de travail soutenu permit de donner une nouvelle orientation aux sciences de la Terre.

L'aspect le plus important de cette année polaire est d'avoir contribué à faire évoluer la science alors réservée à l'élite et qui était jalousement protégée et recherchée pour des motifs de prestige national ou personnel. Peu à peu, elle est devenue une activité universelle et jugée uniquement d'après la valeur de ses résultats librement diffusés. À la fin du siècle dernier, de telles idées furent à l'origine de la science moderne, mais en 1882 elles étaient révolutionnaires. La Première année polaire internationale eut pour résultat la création d'associations scientifiques internationales telles que l'Union internationale de géodésie et de géophysique (U.I.G.G.), la Deuxième année polaire internationale (1932-1933), l'Année géophysique internationale (A.G.I.) et la série actuelle d'études internationales menées dans des domaines précis.

Les pays membres de l'U.I.G.G. fêtent le centenaire de la Première année polaire internationale, le 50^e anniversaire de la Deuxième année polaire et le 25^e anniversaire de l'A.G.I. en organisant un certain nombre de manifestations. Les géophysiciens en particulier devraient s'interroger, à cette occasion, sur la valeur des travaux des pionniers qui ont mené des recherches dans les régions polaires.

Le centenaire de la découverte du nickel à Sudbury

Un timbre commémoratif a été émis le 12 août pour rappeler le centenaire de la découverte du nickel à Sudbury, en Ontario

L'histoire des mines dans la région de Sudbury commence avec l'arrivée des prospecteurs plus tôt au XIX^e siècle. D'importants gisements sont redécouverts en 1883 lorsque Thomas Flanagan, forgeron à l'emploi du chemin de fer Pacifique canadien, ramasse quelques échantillons de minerai dont l'analyse démontre qu'il s'agit de sulfite de cuivre. Une enquête allait révéler que Flanagan avait non seulement découvert du cuivre, mais qu'il avait découvert le plus vaste gisement de nickel du monde. En 1886, on exploitait quelques mines. Mais ce ne fut qu'en 1889 que l'avenir de l'industrie minière fut assuré dans la région, lorsqu'une méthode permettant de raffiner le nickel fut mise au point et que la demande pour le nickel connut une croissance sans précédent sur le marché mondial.

Le timbre consacré à la découverte du nickel a été conçu par le graphiste torontois John Capon. Le dessin représente le mot « nickel » gravé en lettres d'argent sur fond de bandes de couleurs symbolisant des couches stratigraphiques de minerai. La silhouette d'une ville rappelle un ensemble urbain bâti sur un vaste gisement.



La chronique des arts

Septième Festival des films du monde de Montréal

C'est du 18 au 28 août dernier que s'est tenu à Montréal le septième Festival des films du monde qui offrait cette année un programme impressionnant, soit 152 films qui se répartissaient en 116 longs métrages, sept moyens métrages et 29 courts métrages.

La France, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, l'Union soviétique, l'Amérique latine et le Japon y étaient largement représentés. Le festival a rendu un hommage spécial au cinéaste Luis Bunuel, récemment décédé, ainsi qu'au réalisateur américain Stanley Kramer.

Parmi les films présentés en compétition officielle, notons *Danton* du cinéaste polonais Andrzej Wajda, *Les derniers jours de la victime* de l'Argentin Adolfo Aristarain, *Mortelle randonnée* du Français Claude Miller et *La femme flambée* de l'Allemand Robert van Ackeren.

Parmi les courts métrages en compétition, on note la présence de trois films canadiens : *La Plante* de Thomas Vamos, *La Petite nuit* d'André Théberge et, bien sûr, *Narcisse* de McLaren, un film en couleurs de 22 minutes qui utilise plusieurs effets spéciaux et qui était présenté en avant première mondiale lors de la soirée d'ouverture.

Le film *Narcisse* met en vedettes Jean-Louis Morin de la Compagnie Martha Graham dans le rôle de Narcisse, le personnage de la mythologie qui s'éprit de lui-même en se regardant dans l'eau d'une fontaine et qui fut changé en la fleur qui porte son nom, Sylvie Kinal des Ballets



Ghyslain Tremblay dans une scène du film d'animation, *La Plante*.

de Cleveland dans le rôle de la nymphe, et Sylvain Lafortune des Grands Ballets canadiens dans le rôle du compagnon de chasse. La chorégraphie est signée Fernand Nault et la musique, Maurice Blackburn.

La Plante est un film qui réunit des scènes d'animation et des prises de vues réelles. C'est l'histoire d'un jeune homme qui recueille une plante et entretient avec elle une bien curieuse relation... Thomas Vamos a réalisé les séquences de fiction et Joyce Borenstein, les séquences animées.

Par ailleurs, les cinéphiles montréalais

ont pu visionner, dans la section « hors concours », des films prestigieux primés dans d'autres festivals, comme *Carmen* de Carlos Saura, *Furyo* de Nagisa Oshima, *L'argent* de Robert Bresson et *La ballade de Narayama* du cinéaste japonais Shohei Nimamura, gagnant de la Palme d'or au dernier Festival de Cannes.

Rappelons enfin que c'est le film québécois *Bonheur d'occasion* qui a clôturé le festival. Tiré de l'œuvre célèbre de la romancière Gabrielle Roy, ce long métrage de Claude Fournier raconte la vie d'un quartier de Montréal dans les années 1940.

Doctorat décerné à Anne Hébert

L'université Laval a décidé de décerner un doctorat *honoris causa* ès lettres à la romancière, poétesse et dramaturge Anne Hébert, lauréate du prix Fémina 1982 pour son livre *Les Fous de Bassan*.

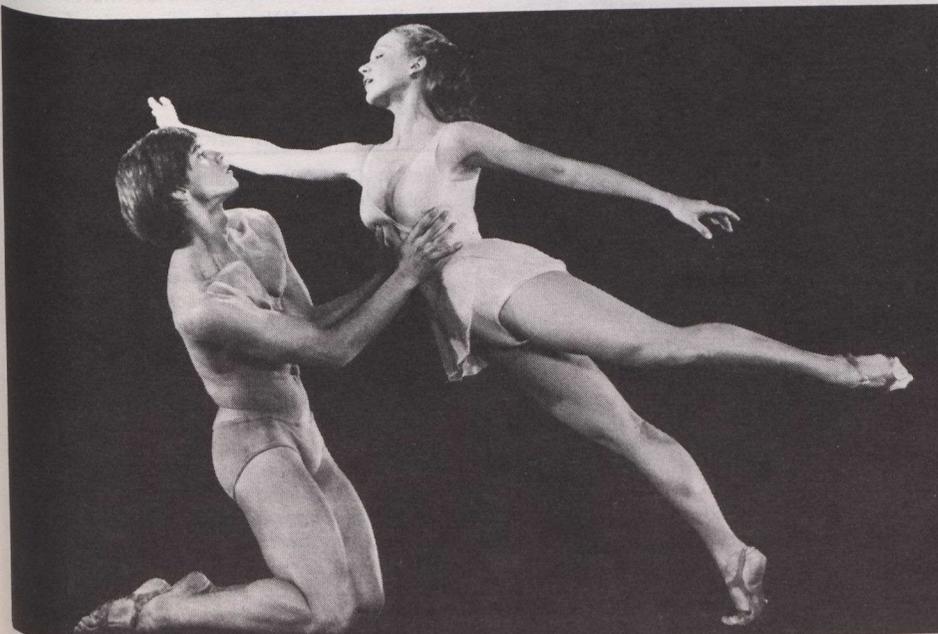


Anne Hébert

Par cette distinction, l'université québécoise entend récompenser une œuvre littéraire exceptionnelle, à la fois passionnée et pudique, puissante par sa violence romanesque et rigoureuse pour sa langue et son style dépouillé.

Rappelons qu'au cours de sa carrière Anne Hébert a reçu tour à tour le prix France-Canada, le prix littéraire de la province de Québec, le prix du gouverneur général, le prix de littérature hors de France de l'Académie royale de Belgique, le prix littéraire de la fondation Pierre de Monaco et le prix des libraires français.

La cérémonie de remise du doctorat *honoris causa* ès lettres par le recteur de l'université Laval, Jean-Guy Paquet, s'est déroulée le 2 août à Québec.



Jean-Louis Morin et Sylvie Kinal incarnent les personnages de Narcisse et de la nymphe.

Office national du film

Ron Diamond

Le concours d'œuvres dramatiques de Radio-Canada

En onze ans, plus de 1 600 textes ont été soumis au concours institué par Radio-Canada pour susciter des œuvres dramatiques spécialement écrites pour la radio. La Société Radio-Canada vient ainsi de révéler l'identité des quatre gagnants retenus par le jury du onzième concours, présidé par M. Gilbert Forest.

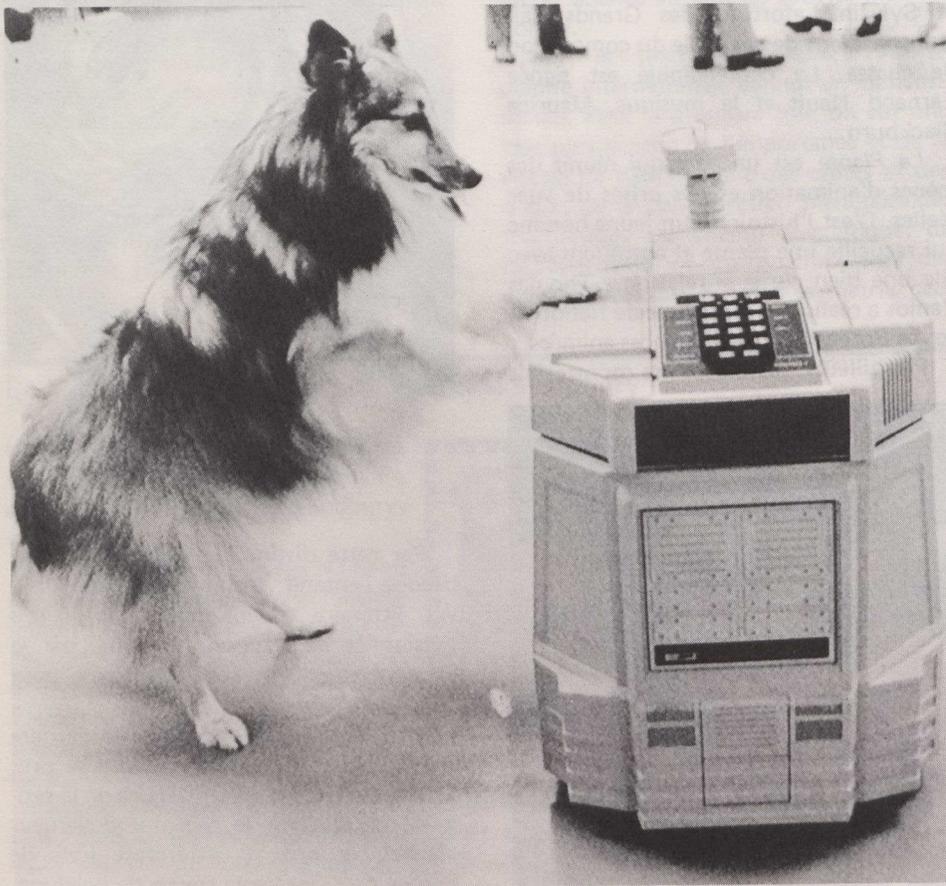
Il s'agit, pour la catégorie *60 minutes*, de Gaétan Brulotte de Trois-Rivières, lauréat du prix France-Québec et candidat au prix du gouverneur général qui recevra une bourse de 2 000 \$ pour *Le Client*, et de Jean-Louis Fleury de Longueuil, qui recevra 1 000 \$ pour *Le Fou de Jeanne*. Les deux gagnants pour la catégorie *30 minutes* sont : Pan Bouyoucas de Montréal qui touchera 1 000 \$ pour *Le Pourboire* ; et Roger Gaboury de Longueuil, pour *Drame de nuit*, qui lui

vaut une bourse de 500 \$.

Le concours, institué pour encourager les auteurs francophones du Canada, a suscité la production de 147 textes cette année. Ces œuvres provenaient de 50 femmes et de 91 hommes ; certains auteurs ont soumis plus d'un texte. C'est en 1977 que s'instaure la coutume de décerner quatre prix, dans deux catégories. Roger Gaboury à qui va cette année le 2^e prix des *30 minutes* avait reçu l'an dernier le 2^e prix *60 minutes* pour *Le Cycliste*.

Pour la direction de Radio-Canada, la vogue que connaît ce concours et la qualité des textes soumis ne peuvent qu'encourager la société à poursuivre cette prospection des talents. Parmi les candidats au prix, cette année, le plus jeune était un étudiant de 17 ans, le plus âgé, une traductrice née en 1914.

Le robot au service de tous...



Joy, un berger des îles Shetland, joue avec son maître, Hero I, un robot programmé pour le dressage des chiens. L'animal et la machine font partie d'un programme de la Société protectrice des animaux du comté d'Essex (Ontario) visant à enseigner aux enfants comment dresser un chien et être attentif à ses besoins. L'animal obéit aux ordres donnés par le robot : « assis, marche, etc ». Selon le directeur du programme, les enfants sont beaucoup plus attentifs que si le dresseur était un humain.

Nouvelles brèves

Son Altesse Royale la Princesse Margriet des Pays-Bas et son époux, M. Pieter van Vollenhoven, ont accepté l'invitation du gouverneur général et visiteront le Canada du 27 septembre au 2 octobre 1983. Durant son séjour, le couple royal se rendra à Québec, à Ottawa et à Toronto où Son Altesse Royale la princesse Margriet inaugurerait l'exposition de tableaux des maîtres hollandais du XVII^e siècle.

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé, le 30 août, que le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Hans van den Broek, effectuera une visite au Canada du 22 au 24 septembre prochain. Lors de cette visite, M. van den Broek aura des entretiens avec M. MacEachen sur différents aspects des relations canado-néerlandaises et sur des questions multilatérales d'intérêt mutuel.

Grâce à une programmation diversifiée et à une température splendide, le 16^e Festival d'été de Québec a connu le plus grand succès depuis sa fondation. En effet, du 7 au 17 juillet, plus de 1,1 million de spectateurs ont assisté à quelque 200 spectacles d'artistes venant d'une quinzaine de pays, que ce soit dans les domaines de la musique populaire ou classique, du théâtre, de la danse et du mime.

« Maria Chapdelaine », le dernier film du cinéaste Gilles Carle, a été sélectionné officiellement pour participer au Festival de Venise (Italie) qui s'est déroulé du 31 août au 11 septembre dernier. Adapté de l'œuvre célèbre du romancier français Louis Hémon, ce long métrage met en vedette la comédienne Carole Laure dans le rôle-titre.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304